



Commune de Gruyères
Tél. 026 921 80 90
commune@gruyeres.ch

Gruyères, le 23 avril 2026

MISE A L'ENQUETE RESTREINTE
FRIAC No 2026-3-00376-S

Sont mis à l'enquête restreinte les plans déposés par **Monsieur Maurice Doutaz, Chemin des Cossettes 1 à 1663 Pringy** pour **l'installation d'une clôture brise-vue avec demande de dérogation à la distance de construction à la route cantonale** sur la parcelle formant l'art. 422RF (propriété de Gabriel Candice et Mathias) du cadastre de la Commune de Gruyères, plan folio 18, au lieu-dit « Route du Moléson 18 » à 1663 Pringy.

Ces plans sont déposés au Secrétariat communal à Gruyères **du vendredi 24 avril 2026 au vendredi 8 mai 2026**, où ils peuvent être consultés.

Les éventuelles observations ou oppositions, dûment motivées, sont à adresser ***par écrit*** au Secrétariat communal à 1663 Gruyères, **d'ici au 8 mai 2026**, au plus tard.

LE CONSEIL COMMUNAL